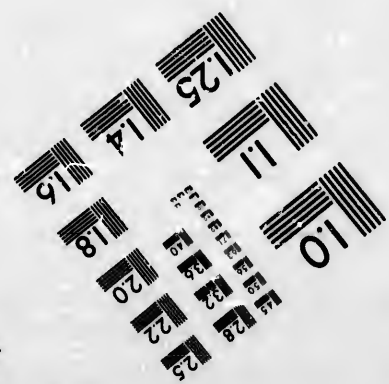
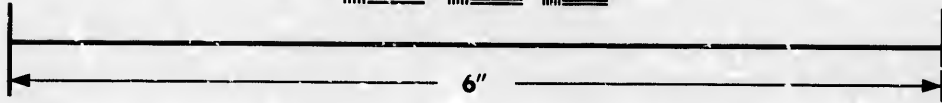
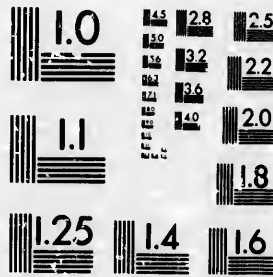


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MI-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6
1.7
1.8
1.9
2.0

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

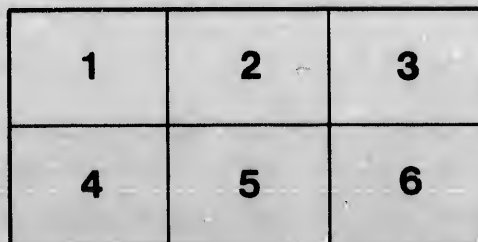
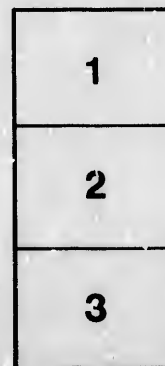
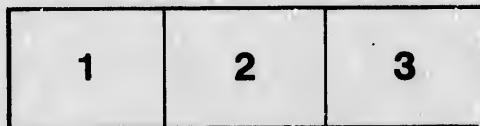
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rata
o

elure,
à



+ O. F. Archa. de Québec

Photographé par MM. LIVERNOIS & BIENVENU, sur un portrait à l'huile fait en 1855, par
M. THEOPH. HAMEL, et exposé dans le grand salon du Palais Archevêiscopal.



M. de la Roche-Saint-André

par M. LIVERNOIS & DE VINE, artistes de la Cour, à Paris, l'an 1853
par HAMOU, et exposé dans le salon de peinture.

SOUVENIR

CONSACRÉ A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE

DE

MGR. P. F. TURGEON

ARCHEVEQUE DE QUEBEC

ET

PREMIER VISITEUR

DE

L'UNIVERSITÉ - LAVAL

QUEBEC

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LÉGER BROUSSEAU
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ, 7, RUE BUADE

—
1867

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

FROM THE FIRST SETTLEMENT TO THE PRESENT TIME

BY NATHANIEL BENTLEY

VOLUME I

NEW-YORK: PUBLISHED BY G. BENTLEY, 15 NASSAU ST. 1822.

Payer leur faible tribut de respect à la mémoire vénérée de MONSIEUR PIERRE FLAVIEN TURGEON, Archevêque de Québec, et rendre hommage au talent du biographe et du panégyriste qui en ont célébré si dignement le mérite et les vertus, tel est le double but que se proposent les Editeurs du *Courrier du Canada*, en publiant cet opuscule, qu'ils osent intituler: " Souvenir consacré à la mémoire vénérée de Mgr. P. F. Turgeon, Archevêque de Québec et premier Visiteur de l'Université-Laval ". Ils eroient en même temps faire plaisir à tous ceux dont le regretté pontife a été le pasteur, en leur présentant sa notice biographique et son éloge, et ils remercient bien sincèrement les auteurs de ces deux œuvres si remarquables, de leur en avoir permis la publication.

Il ne leur semble pas hors de propos de résumer ici ce que dirent les journaux de Québec à l'occasion de la mort de Mgr. Turgeon.

C'est le dimanche 25 août dernier, à minuit et demi, que Mgr. l'Archevêque rendit le dernier soupir, après une maladie de près de treize ans, qui s'était fortement aggravée depuis quelques semaines. Il était né à Québec le 12 novembre 1787; il avait cinquante-sept

années de prêtrise, et trente-trois d'épiscopat ; c'est le 8 octobre 1850 qu'il avait pris possession du siège archiépiscopal.

Dès le lendemain de sa mort, tous les journaux français de cette ville insérèrent dans leurs colonnes la notice biographique publiée ci-après, et qui est due à la plume exercée de M. l'abbé Cyrille E. Legaré, Licencié-ès-Lettres et professeur de Littérature à l'Université-Laval : les journaux des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe et de Montréal imitèrent bientôt leur exemple. Le *Mercury* s'empressa aussi de publier cette notice biographique et de payer son tribut d'éloges à la mémoire de Mgr. Turgeon, qui, par sa haute intelligence, ses procédés affables, son caractère doux et aimable, s'était concilié l'estime de ceux même qui ne partageaient pas ses croyances.

Les restes de Mgr. l'Archevêque furent exposés dans la chapelle intérieure du Palais archiépiscopal ; et pendant trois jours, une foule immense de personnes de toute âge et de toute condition vint rendre ses derniers hommages à celui qui avait été le chef spirituel de ce diocèse. Cette affluence si considérable auprès de sa tombe était une preuve bien frappante de l'affection dont jouissait Mgr. Turgeon parmi tous les fidèles.

Ses funérailles eurent lieu mercredi, le 28 août. Le convoi funèbre se mit en marche vers 9 heures, dans l'ordre suivant, que M. le major Gingras fit exécuter avec une habileté digne d'éloge :

Un détachement de Police.

Le Bedeau.

LA CROIX ET LES ACOLYTES.

LE CLERGÉ,

Les Evêques, leurs Assistants et Suivants.

LES MARGUILLIERS.

9 Porteurs.



9 Porteurs.

LES MARGUILLIERS.

LES INSIGNES

Les membres de la famille,
Le Gouverneur Général,
Le Lieutenant-Gouverneur,
L'Exécutif Fédéral,
L'Exécutif Provincial,
Les Sénateurs,
Le Juge en Chef de la Province,
Le Juge en Chef de la Cour Supérieure,
Les Juges puinés de la Cour d'Appel,
Les Juges puinés de la Cour Supérieure,
Le Juge de la Cour d'Amirauté,
Les Consu's Généraux,
Les Consuls et Vice-Consuls,
Le Juge des Sessions de la Paix,
Le Recorder de la Cité,
Le Recteur et les Professeurs de l'Université-Laval,
dont le défunt était visiteur,
L'Etat-Major et les officiers de l'armée régulière,
L'Etat-Major et les officiers de la milice volontaire,
Son Honneur le Maire et la Corporation,
Le Barreau, Les Magistrats, Les Médecins, Les Notaires,
Le Comité de Régie de S. Patrice,
Les Marguilliers de S. Roch,
L'Institut Canadien,
La Société de S. Vincent de Paul,
La Société de S. Jean-Baptiste,
Les autres citoyens.

Son Excellence le Gouverneur-Général Lord Monk n'ayant pu assister lui-même à la cérémonie, s'y était fait représenter par son Secrétaire privé, M. Denis Godley. Son Excellence le Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec, Sir N. F. Belleau, y assistait en personne. Quatre évêques étaient présents à la cérémonie : Mgr. Baillargeon, actuellement archevêque de Québec, Mgr. Bourget, Evêque de Montréal, Mgr. Chs. LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, et Mgr. Langevin, évêque de Rimouski. Près de deux cents prêtres assistaient à la sépulture de Mgr. l'Archevêque : MM. les curés du diocèse de Québec, qui faisaient alors la retraite, l'avaient interrompue un instant ; et un grand nombre de prêtres de tous les diocèses de la Province s'étaient fait un devoir de se rendre aux funérailles de leur digne métropolitain. Étaient aussi présents au Convoi le colonel Monk, les consuls de France et d'Espagne, l'honorable P. J. O. Chauveau, premier ministre de la Province de Québec, les juges Caron et Taschereau, le Recorder Crémazie, les membres de l'Université-Laval, en costume officiel, un nombreux état-major des officiers réguliers et volontaires, deux détachements de soldats, l'un régulier et l'autre volontaire, Son Honneur le Maire et les Echevins de la Cité de Québec, les Membres du Barreau en costume, et un grand nombre d'autres citoyens.

Le Convoi défila par la rue du Fort, fit tout le tour de la place d'armes, passa ensuite par la rue du Trésor et la rue Buade et entra dans l'église. Ceux

qui ont pu l'examiner de loin, se rappelleront longtemps la dignité et la majesté imposante du spectacle qu'il offrait. Pendant tout le temps que défilait la procession, le canon tonnait de cinq minutes en cinq minutes sur la place Durham. Presque tous les magasins étaient fermés, non-seulement sur le parcours du convoi, mais encore dans toute la rue S. Jean.

La Cathédrale offrait un spectacle magnifique : une rare habileté et un goût exquis avaient présidé à sa décoration. Le sanctuaire était tout tendu de noir ; et d'immenses et riches draperies partaient de la voûte pour retomber majestueusement sur les colonnes. La demi-obscurité qui régnait dans toute l'église, les chants funèbres qui se faisaient entendre, tout contribuait à donner à la cérémonie un caractère de tristesse et de deuil indéfinissable. Une foule immense encombraient l'église.

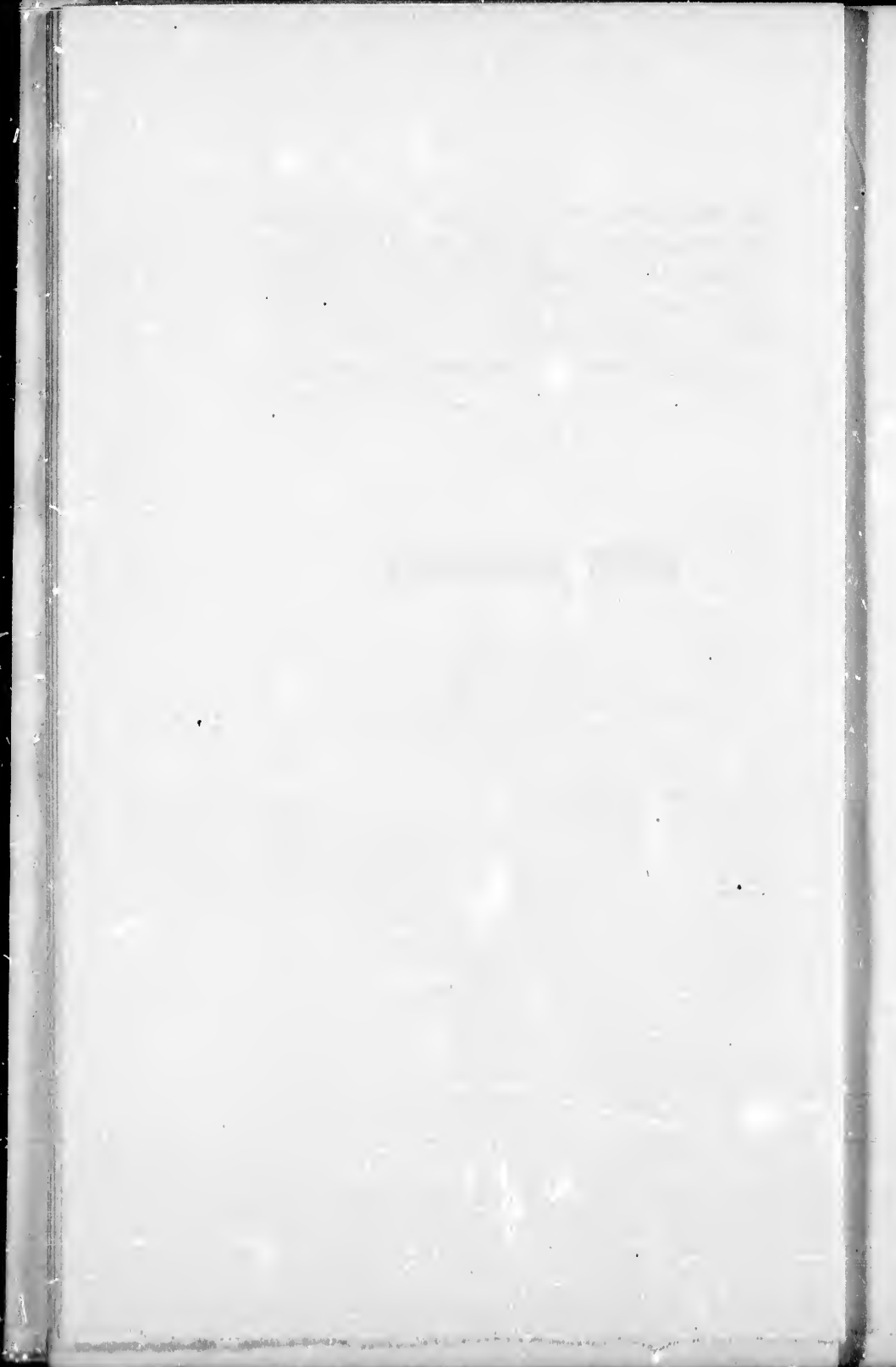
C'est Mgr. l'Archevêque actuel qui chanta le service et fit la dernière absoute. M. le Grand-Vicaire Cazeau faisait prêtre-assistant, M. le Grand-Vicaire Thomas Caron, Supérieur du Séminaire de Nicolet, faisait diacre, et M. l'abbé Martineau, curé de S. Charles, faisait sous-diacre. Mgr. de Montréal fit la première absoute ; Mgr. de S. Hyacinthe, la seconde, Mgr. de Rimouski, la troisième, et M. le Grand-Vicaire Mailloux, la quatrième.

Monsieur l'abbé Benjamin Pâquet, Docteur en théologie, et Professeur de théologie morale à l'Université-Laval, prononça l'oraison funèbre de Mgr. Turgeon, immédiatement après le service. Membre

de cette Université, dont le pontife défunt avait été le premier Visiteur, M. l'abbé Pâquet portait le costume universitaire ; et d'après un usage reçu en pareille circonstance, il lut son discours : il le fit avec un rare bonheur et beaucoup de dignité. Cette pratique de lire les oraisons funèbres semble convenir parfaitement au genre.

t été
it le
u en
avec
Cette
venir

NOTICE BIOGRAPHIQUE



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MGR. P. F. TURGEON

ARCHEVEQUE DE QUEBEC

Au mois de février 1855, les 21, 22 et 23, l'église de Notre-Dame de Québec et celle de St. Roch offraient à la piété un spectacle vraiment touchant : prêtres, lévites, fidèles, tous inondaient leurs parvis et venaient verser aux pieds du S. Sacrement exposé à leur vénération, leurs larmes avec leurs prières. Le premier pasteur de l'Eglise du Canada, Monseigneur l'Archevêque Pierre Flavien Turgeon avait été frappé d'une maladie mortelle, pendant qu'il assistait, le 19, au service d'une Sœur de la Charité, à l'église du faubourg St. Jean, et l'on accourait de toutes les parties de la ville pour conjurer le Seigneur de conserver à son troupeau un pasteur si cher. Dieu exauça les vœux de son peuple : mais, impénétrable dans ses desseins, il ne rendit pas au vénérable malade sa vigueur première. Quelquefois encore il lui permit, il est vrai, de reparaitre au chœur de sa cathédrale pour y bénir les fidèles de Québec : mais il ne voulut pas qu'il remit au service de sa sainte cause l'activité qu'il n'avait cessé de déployer durant une carrière

déjà si bien fournie. Les sept dernières années de sa vie, son infirmité avait fait de tels progrès qu'il ne lui était plus possible de quitter sa chambre, jusqu'à ce que Dieu l'eût retiré à lui dans la nuit du 24 au 25 de ce mois, à l'âge de près de 80 ans.

Peu d'hommes se survivent à eux-mêmes, sans s'exposer à perdre le juste tribut d'éloges qui auraient accompagné leurs funérailles, s'ils avaient été ensevelis dans la plénitude de leur gloire. La mémoire de Monseigneur Turgeon surmontera cette épreuve. Malgré l'espèce d'oubli où sa longue retraite semble l'avoir relégué, les souvenirs se ravivent aujourd'hui autour de sa tombe prête à se fermer ; l'on aime à redire son passé qui certes ne manque pas d'éclat ; la Religion reconnaissante des services éminents qu'il lui a rendus, publie son éloge ; elle remonte à son enfance, étudie avec intérêt sa vie de Séminaire et admire surtout les actions de son long et glorieux épiscopat.

Québec, déjà si fier d'avoir fourni à l'Eglise du Canada NN. SS. les évêques d'Esgly, Hubert, Panet et Signay, se glorifie encore d'avoir donné le jour à Mgr. Turgeon : il y naquit le 12 novembre 1787, de M. Louis Turgeon, respectable négociant de cette ville, et de Dame Louise Dumont. Distingués par leur religion et leur probité, il furent pour leur enfant des modèles de vertu, et surent lui communiquer dès son bas âge, cette délicatesse de conscience qui ne l'a jamais abandonné.

Ce fut sans doute une consolation pour ces bons parents de voir l'application du jeune Flavien, devenu

en 1800, élève du Petit Séminaire de Québec. Il n'est pas sans intérêt de lire la note de ce charmant petit septième, destiné un jour à occuper la première dignité ecclésiastique du pays. Voici en quels termes son bulletin annuel apprécie son mérite : *Adolescens sapidus, suavis et citra omne supercilium functus est omnibus exercitiis festive et diligenter.* En 1804, rendu en Troisième, il méritait qu'on écrivit de lui : *quo sapientior in schola nullus exstitit.* Heureux l'enfant qui ne dément pas les espérances que ses maîtres fondent sur lui et qui ne voit pas se flétrir les lauriers qu'il a cueillis, ses premières années de Séminaire ! Il fut donné au jeune Flavien de soutenir, durant toutes ses études, la réputation qu'il s'était conquise en traversant le seuil même de notre maison, celle d'un succès remarquable, uni à la pratique de la plus tendre piété. Un des prêtres qui chérissent le plus sa mémoire, nous disait qu'il passait même parmi ses confrères pour un autre Louis de Gonzague. Telle était sa dévotion à l'église, sa modestie, la réserve de ses manières, que l'on trouvait des rapports frappants entre lui et l'angélique écolier que l'Eglise honore aujourd'hui sur ses autels.

Mgr. Plessis, avec ce coup-d'œil qui lui faisait si bien connaître les hommes, avait remarqué cet élève au milieu de ses condisciples. Il l'appela auprès de sa personne, après sa Rhétorique, pour l'employer au secrétariat, et lui donna en même temps la soutane. Le jeune abbé suivit son cours de philosophie et de théologie, tout en s'initiant déjà, sous un si

grand maître, aux détails de l'administration. Mgr. Plessis caressait secrètement l'idée de laisser à sa mort le trône épiscopal à M. Turgeon lui-même. Il voulait de longue main, le préparer à ce poste important, et, multipliant ses rapports avec lui, lui faire connaître ses vues et le mettre en état de maintenir les traditions établies. C'est M. l'abbé Ferland qui dans sa biographie de Mgr. Plessis nous fait connaître ces détails.

Cependant la Providence eut d'autres vues : ce ne fut que vingt-cinq ans après la mort de son vénérable ami, qu'elle lui permit de prendre possession du siège archiépiscopal. Elle voulait qu'il rendit auparavant au Séminaire de Québec d'éminents services.

Ordonné prêtre le 29 avril 1810, il fut agrégé au Séminaire le 19 octobre 1811 et demeura attaché à cette maison l'espace de vingt-deux ans. Il y occupa tour à tour la charge de directeur du grand et du petit Séminaire, de premier assistant-supérieur et de procureur.

Il remplit cette dernière charge l'espace de neuf ans, depuis 1824 jusqu'en 1833. C'est surtout comme procureur qu'il s'est acquis la reconnaissance du Séminaire de Québec. Sous son habile administration, s'ouvre véritablement, pour cette maison, une ère de prospérité inconnue depuis les désastres de la conquête. Habile à débrouiller de vieux comptes, infatigable dans ses recherches, ferme lorsqu'il fallait faire observer les contrats, et cependant capable, quand il était nécessaire, de condescendre à quelques petites concessions, il a réussi à éclaircir le cahos où était ensevelie

une partie du bilan de l'île Jésus et de plusieurs autres départements. Ses successeurs n'ont eu qu'à marcher sur ses traces et à compléter son œuvre, et ils ont eu plusieurs fois à s'étonner des travaux considérables auxquels il s'était livré.

Mais est-ce là le seul souvenir précieux que Monseigneur Turgeon lèguera au Séminaire de Québec ? Non, il y en a un autre que nous lui préférons : c'est le souvenir que laisse après lui le passage d'un prêtre selon le cœur de Dieu. Soit qu'il communique durant trois années, aux élèves du grand séminaire la science de la théologie et celle des cérémonies, qui lui sont si familières : soit qu'il forme à toutes les vertus les élèves du petit Séminaire, durant trois autres années : soit qu'il régisse les affaires de la procure : quelque poste qu'il occupe, vous retrouvez en lui les qualités qui distinguent une vie parfaitement sacerdotale. Son nom se rattache à celui de deux autres prêtres qui ont vécu en même temps que lui au Séminaire et qui lui ont porté l'estime que lui-même leur avait vouée : MM. Jérôme Demers et Antoine Parant. J'ai souvent entendu des lèvres de M. L. J. Casault l'éloge de ces trois prêtres si pleins de mérite à tous les égards, et qui semblaient, à un certain point de vue, se compléter l'un l'autre. L'un, M. Demers, plus sérieux, plus grave, portait ses jugements avec cette justesse qu'il fallait reconnaître ; l'autre, M. Parant, plus bienveillant, aimait surtout à écouter les inspirations de son bon cœur ; le troisième, M. Turgeon, plus gai, plus spirituel, tempérant par ses réparties ce qu'il

pouvait y avoir de trop austère, ou de trop charitable, qu'on me passe l'expression, dans la conversation de ces deux confrères. Le commerce de ces trois hommes était extrêmement agréable : les personnes du monde qui conversaient avec eux s'en retournaient enchantées soit de la noblesse ou de la grâce de leurs manières, soit de la condescendance ou de la bonté de leur accueil.

Choisi pour l'épiscopat dès sa jeunesse, comme nous l'avons vu, M. Turgeon eut l'occasion de reculer devant la responsabilité qu'impose cette dignité. A la mort de Mgr. Plessis, en 1825, Mgr. Panet alors âgé de 72 ans, sentant le besoin d'avoir un coadjuteur, présenta au comte de Dalhousie, gouverneur du Canada, les noms de trois prêtres qu'il croyait les plus capables de l'aider à partager ses fonctions. M. Turgeon était sur la liste entre feu M. Demers et Mgr. Signay. Jusqu'à cette époque, le gouvernement anglais se croyait autorisé à user du droit du gouvernement français lorsqu'il s'agissait de la nomination des évêques : il tenait à approuver lui-même celui des trois sujets qui devait être présenté au Souverain Pontife. MM. Demers et Turgeon apprirent officiellement que leur nom avait été présenté à l'approbation du gouvernement : après avoir délibéré tous deux, ils arrivèrent à la détermination de refuser la charge qu'on désirait leur imposer.

En 1833, à la mort de Mgr. Panet, Mgr. Signay, obligé à son tour de partager les travaux de l'épiscopat, réussit à vaincre la répugnance de M. Turgeon et à

lui faire accepter le fardeau qu'il avait refusé huit ans auparavant. Il fut sacré le 11 juin 1834 au milieu de l'allégresse générale du clergé et du peuple canadien, sous le titre d'évêque de Sidyme, *in partibus infidelium*. C'est Mgr. Signay lui-même qui fut l'évêque consécrateur : il était assisté de Mgr. Lartigue et Mgr. Gaulin. Le sermon fut prêché par M. le grand vicaire Cadieux, curé des Trois-Rivières : voici les paroles qu'il adressait, en terminant, au nouveau dignitaire : " Je dirai que votre qualité d'élève, de disciple, de compagnon et d'ami d'un prélat illustre dont la mémoire sera toujours chère à ce diocèse, Mgr. J. O. Plessis, votre voyage avec lui jusqu'au siège de l'église catholique, votre approche près du tombeau des martyrs, nous sont une garantie de votre zèle apostolique, et qu'avant que nous vous eussions choisi, vous l'aviez été dans le ciel ! "

Ces paroles ne furent pas démenties : à peine avait-il été choisi et consacré qu'il seconda avec énergie tous les desseins de son vénérable archevêque, Mgr. Signay. C'est à lui que l'on doit attribuer une large part dans les œuvres qui ont signalé le règne de ce prélat : l'établissement en 1837 de l'œuvre de la propagation de la Foi ; la fondation en 1838 de la mission de la Colombie ; l'établissement en 1841 des retraites ecclésiastiques ; la construction du palais archiépiscopal en 1844 : la formation, la même année, de la province ecclésiastique de Québec.

Son zèle reçut un redoublement d'ardeur, lorsque le 10 novembre 1849, il se vit chargé de l'administration

complète du diocèse, et lorsqu'à la mort de Monseigneur Signay, il prit solennellement possession du siège archiépiscopal, le 8 du mois d'octobre 1850.

“ Protéger contre la fureur des loups le troupeau qui lui est confié, et lui donner une nourriture salubre, voilà, d'après les paroles que le pape Pie IX adressait dernièrement à Mgr. de Tloa, voilà où doivent tendre les efforts d'un évêque.” Il n'est pas difficile de se convaincre de l'importance que Mgr. l'Archevêque Turgeon attachait à ce double devoir.

L'éducation, tel est un des moyens de donner aux fidèles la nourriture salubre. Eh bien ! nous voyons Mgr. Turgeon protéger l'éducation dans toutes ses branches, depuis l'humble école de campagne jusqu'à l'Université-Laval.

Il venait d'être fait archevêque : il se dirigeait pendant nos vacances vers le séjour qu'il avait tant aimé, celui de S. Joachim et du Petit Cap. En passant, dans une des paroisses voisines, devant une maison d'école, il aperçoit toute la troupe des enfants qui sortaient précipitamment, heureux sans doute de voir arriver le terme de la classe. La bonne maîtresse sortait sur le seuil pour jeter un dernier regard sur sa famille qui allait se disperser. Monseigneur fait immédiatement arrêter sa voiture, commande lui-même aux enfants de rentrer de nouveau à l'école, s'y rend aussitôt, et malgré le premier trouble où cette visite inattendue semble jeter tout le monde, il veut savoir le mérite de chacun ; adresse des paroles pleines de bonté aux plus diligents ; distribue des

récompenses et prodigue des éloges à l'humble maîtresse d'école qui se dévoue à un ministère si pénible mais si méritoire. Ce fut un événement dont le souvenir resta gravé dans le cœur de tous, et un vénérable curé m'en faisait le récit avec émotion.

Professeur de théologie pendant quelque temps, il savait la haute importance que les élèves du Grand Séminaire doivent attacher à cette reine des sciences. Dans une lettre du 5 septembre 1853, adressée à M. L. J. Casault, alors Supérieur, il lui exprime la résolution de n'admettre, en général, à l'ordination, que des jeunes gens qui auraient eu le temps de s'exercer dans la retraite à la pratique des vertus sacerdotales, et de se préparer, par des études suivies, à l'exercice du saint ministère. En effet, ajoutait-il, les besoins de l'époque demandent plus que jamais que le prêtre soit la lumière des peuples par sa science et ses vertus. Il déplore ensuite que les besoins du ministère l'aient empêché de permettre aux élèves du Grand Séminaire de se livrer exclusivement à leurs études spéciales, et fait des vœux pour que les fortes études théologiques fassent des progrès.

Ce fut pour sa haute intelligence une bien vive satisfaction de voir s'élever, sous son règne, l'Université-Laval, destinée, d'après ses propres expressions, à être d'une immense utilité aux grands intérêts de l'ordre, de la morale et des saines études.

Saluer avec bonheur l'idée de cette création, d'abord émise par Mgr. de Montréal; appuyer et par ses paroles et par ses lettres la demande qui était adressée.

à ce sujet, au gouvernement de la Province ; soutenir avec énergie le projet une fois conçu, et ne plus permettre qu'on l'abandonnât ; donner de puissants encouragements à M. L. J. Casault, qui parfois sentait quelque défaillance à la vue des difficultés sans nombre qui attendaient le Séminaire de Québec ; se réjouir infiniment quand il voit le projet sur le point de se réaliser, grâce à la libéralité du gouvernement impérial : enfin, recommander, par son mandement du 8 décembre 1853, l'Université-Laval, aux fidèles de son diocèse ; la louer en face du pays, dans des termes qui font honneur et à la largeur de ses vues et à la justesse de ses idées : voilà, si nous ne nous trompons, voilà le beau rôle que Mgr. Pierre Flavien Turgeon a joué vis-à-vis cet établissement qui s'honorera à jamais de l'avoir eu pour premier Visiteur et pour premier protecteur.

Lorsque Mgr. Turgeon se félicitait du succès de l'Université-Laval, il n'était que l'écho de ses confrères dans l'Épiscopat canadien. Il avait eu le bonheur de les réunir en concile provincial en 1851, et sur cette question de l'éducation supérieure comme sur bien d'autres, il s'était aidé de leurs lumières et de leurs conseils. Du moment où il avait pris possession du siège de la métropole, il s'était convaincu de l'utilité et de la nécessité de convoquer ses suffragants pour délibérer avec eux sur les intérêts spirituels de la province, et de nouveau en 1854, il eut le bonheur de présider à une seconde de ces réunions sacrées où Dieu se plaît à éclairer les

pasteurs sur leurs devoirs envers leurs ouailles et sur les moyens de leur être utiles ; les mandements de cette double époque font connaître les travaux des Pères des deux premiers conciles de Québec.

Pour obéir à l'un des vœux du premier concile, Mgr. Turgeon se hâta de rétablir dans son diocèse les conférences ecclésiastiques. Quatre fois par année, les membres du clergé, dans leur arrondissement respectif, se réunissent pour discuter sur quelques points importants de la science ecclésiastique. Rien de plus utile, d'après les paroles même de notre vénérable prélat, que ces pieuses réunions, pour maintenir et fortifier le goût des études théologiques, et pour entretenir dans l'enseignement ainsi que dans l'exercice du saint ministère, cette belle unité qui fait la force du catholicisme. Les règlements qui déterminent la marche à suivre dans ces conférences ont été formulés par Monseigneur l'Archevêque et font preuve d'une grande sagesse.

Voilà quelques-unes des œuvres de Mgr. Turgeon pour donner à son troupeau la nourriture convenable : la science dans toute son étendue. Quand il s'est agi de le protéger contre la fureur des loups, suivant l'expression de Pie IX, qu'a-t-il fait ?

Parcourez son mandement du 2 avril 1854 pour ranimer le zèle des amis de la tempérance, et voyez avec quelle énergie il s'élève contre un vice qui a toujours produit au milieu de notre peuple de si funestes ravages.

Lisez encore son mandement du 15 janvier de la

même année, sur les tables tournantes. Le vertige s'était emparé de bien des têtes, les amenant à des écarts étranges à la suite des tables elles-mêmes qu'elles interrogeaient de mille manières. Mgr. Turgeon parla, et telle fut la force de sa parole, que de ce moment, la sagesse revint au peuple et l'obéissance la plus absolue suivit cet acte de l'autorité suprême. Merveilleux exemple qu'il est bon d'enregistrer dans nos annales pour prouver et la raison qui distinguait notre prélat et l'ascendant qu'il exerçait sur ses ouailles. Ce document fut publié en France : un auteur célèbre de théologie, le P. Gury, l'a inséré en grande partie dans les dernières éditions de son ouvrage, et nous avons entendu dire nous-même à Paris à Monseigneur Lavigerie que rien de mieux n'était paru nulle part sur cette question.

Le zèle de Mgr. Turgeon à procurer à son peuple le bien spirituel ne se contenta pas de la parole : il voulut donner à son clergé, déjà si attentif à tous ses devoirs, l'aide des membres de deux ordres religieux.

Dévoués aux missions du Saguenay depuis 1844, les Oblats obtinrent la permission d'établir une maison de leur société à Québec même. Ils furent chargés de la paroisse de St. Sauveur où leur zèle a reçu tout dernièrement encore une si cruelle épreuve.

Il est un ordre dont l'histoire est intimement liée à celle des commencements de notre pays : ses membres ont scellé notre terre de leur sang de martyr. Forcés de disparaître à la suite de la conquête, le dernier d'entre eux le Père Cazot était mort à Québec en

1800. Mgr. Turgeon voulut renouer cette chaîne interrompue depuis un si grand nombre d'années : en 1849 les Pères Jésuites revenaient s'établir au milieu de nous.

C'est surtout à ces deux ordres que l'on a recours pour donner les retraites dans nos campagnes : les éloges les plus mérités accompagnent partout le bien qu'ils ne cessent de produire dans les âmes.

Il nous tarde d'arriver à une des qualités distinctives de Mgr. Turgeon : sa charité.

En 1845, à la suite des incendies de St. Roch et de St. Jean, il employa la plus grande partie de son temps, avec l'élite des citoyens de Québec, à remédier aux maux des tristes victimes de cette immense calamité.

En 1847, lorsque les fièvres typhoïdes exercèrent leurs ravages parmi les émigrés et parmi les habitants de Québec, il se donna une peine infinie pour assurer le sort de plus de 400 orphelins laissés sans appui. Quelle sollicitude pour les prêtres qui, dans l'exercice de leur ministère, avaient été atteints de la contagion ! Il se transportait souvent à leur chevet pour leur procurer les secours de l'âme et du corps que leur état réclamait.

Semblable au Bon Pasteur, qui est venu délivrer les âmes du péché, Monseigneur Turgeon put contribuer, avant de mourir, à former un asile destiné au repentir, celui du Bon Pasteur : il encouragea de sa parole et de sa libéralité les fondatrices de cette belle

œuvre, fit faire des quêtes pour son soutien et la recommanda à son diocèse.

Mais il est une œuvre que sa tendresse affectionna par dessus toutes les autres : elle se portait de prédilection vers un asile d'où l'humanité devait recevoir tant de secours : l'hospice des Sœurs de la Charité. C'est là qu'il a fait connaître tout ce qu'il y avait de bon et de tendre dans son cœur. Redire toutes les attentions délicates dont il fit preuve envers ces bonnes sœurs depuis l'année 1851 jusqu'à sa mort, celles-là seules pourraient le faire qui en ont été les objets. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elles n'en parlent qu'avec attendrissement, et nous étions ému nous-même aux détails que nous donnait leur plus ancienne supérieure, la Rvde. Sœur Mallet.

Qu'il nous suffise de rappeler qu'il leur a laissé son patrimoine, preuve de son affection pour cet établissement.

Disons aussi que les bonnes sœurs ont eu l'occasion de prouver d'une manière insigne la reconnaissance qu'elles ont vouée à leur grand bienfaiteur. Depuis douze années, deux d'entre elles venaient passer la journée auprès de l'auguste malade, l'entourant de tous les soins, de toutes les prévenances dont elles seules savent le secret. Là ne s'est pas bornée leur pieuse gratitude : elles ont voulu fonder pour le repos de l'âme de leur cher père, un service annuel qui perpétuera son souvenir dans la maison qu'il aimait si tendrement.

Il est consolant de voir une existence de quatre

vingts ans, qui s'est consacrée sans relâche aux œuvres de la charité la plus éclairée, s'éteindre au milieu des soins de cette même charité. Le juste reçoit même en ce monde les promesses de Dieu : *Opera illorum sequuntur illos*. Cinquante sept années de prêtrise, trente-trois années d'épiscopat, quatre-vingts années de vie toujours édifiante : quelle suite de mérites de toutes sortes n'a-t-il pas été donné à Mgr. Turgeon de recueillir pendant une si longue carrière ! L'amour attentif dont il s'est vu entourer durant les douze dernières années de sa vie, lui a prouvé que sa récompense commençait même ici bas. Ce qui a pu aussi adoucir les amertumes de sa longue maladie, c'est qu'il voyait les rênes du diocèse confiés à un prélat que lui-même s'était choisi pour coadjuteur et qu'il voyait rempli de toutes les qualités éminentes qui en feront son digne successeur.

CYRILLE E. LEGARÉ, Ptre.

[Faint, illegible text block]

Oraison Funèbre

1880

Oraison funèbre

de

MGR. P. F. TURGEON

Archevêque de Québec

prononcée dans la cathédrale de Québec, le 28 août 1867

par

Monsieur l'abbé Benjamin Paquet

Docteur en Théologie, et Professeur de Théologie morale
à l'Université-Laval.

In omnibus te ipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate.

Rendez-vous en toutes choses un modèle de bonnes œuvres, dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la gravité.

Ep. de S. Paul à Tite, ch. 2, v. 7.

Saint Paul, s'adressant à Tite, son bien-aimé disciple, expliquait les devoirs d'un évêque dans les quelques paroles que nous venons de citer. Un évêque doit être le modèle de son troupeau dans toutes les bonnes œuvres, par sa science, par son intégrité, par sa gravité. Chargé de distribuer la parole évangélique et de garder les traditions anciennes, il doit s'appliquer à conserver pures les eaux de la doctrine, ne se

laisser aller à aucune nouveauté, afin que ses brebis ne soient point exposées à périr en s'abreuvant à des sources empoisonnées, ou à s'égarer en suivant des sentiers nouveaux. Représentant la personne sacrée de Jésus au milieu de ses diocésains, il doit se faire connaître, comme son divin maître, par l'intégrité de ses mœurs. Appelé à exercer le saint ministère dans toute sa plénitude et sa perfection, à présider aux assemblées des simples fidèles et à celles des pasteurs secondaires, il faut que sa gravité puisse le désigner au respect des assistants, aussi bien que la place distinguée qu'il occupe dans la maison du Seigneur.

Il avait sérieusement étudié cette leçon du grand apôtre, le vénérable prélat qui vient de laisser la terre ; il l'avait étudiée, il l'avait comprise et il la pratiquait avec fidélité. Placé dès sa jeunesse auprès d'un autre Paul, l'illustre Plessis, la gloire de l'épiscopat canadien, il eut l'avantage de se nourrir de la doctrine de ce grand maître et de se former à la vie cléricale sur le beau modèle qu'il avait tous les jours sous les yeux ; et le nouveau Tite profita si bien de ces leçons, que, pendant son sacerdoce et son épiscopat, il donna constamment l'exemple de toutes les bonnes œuvres, par sa doctrine, son intégrité et sa gravité. C'est ce que nous reconnaitrons en parcourant rapidement les principaux événements de la vie de MONSIEUR PIERRE-FLAVIEN TURGEON, Archevêque de Québec et métropolitain de cette province ecclésiastique.

I.

Dans la personne de Mgr. Turgeon, Québec a vu pour la cinquième fois un de ses enfants assis sur le siège des Laval et des Saint-Valier. Né dans cette ville, au mois de novembre 1787, Pierre-Flavien Turgeon sortait d'une famille établie dans ce pays depuis plus de 200 ans, et au milieu de laquelle s'étaient conservées les mœurs et la foi antiques. Il avait l'honneur de compter parmi ses ancêtres un compagnon du martyr Jogues, le généreux Guillaume Couture, qui lui-même souffrit pour la foi. Dieu voulut récompenser la fidélité de ce zélé laïque, en répandant d'abondantes bénédictions sur ses descendants, au nombre desquels, outre l'Archevêque de Québec, se trouvent Mgr. l'Evêque de Montréal et plusieurs prêtres respectables. Aujourd'hui encore, comme du temps du psalmiste, la génération des justes est comblée de bénédictions : *Generatio rectorum benedicetur*. Ps. 111. 2.

Au sein de sa pieuse famille, le jeune Flavien reçut une éducation très-chrétienne, et fut formé de bonne heure à la pratique des vertus par les exemples de ses parents. Ceux-ci comprenaient toute la portée de leurs obligations ; ils se faisaient un devoir sacré de guider dans le bien cette belle âme qui leur avait été confiée, et de l'éloigner des dangers qu'elle aurait pu courir au contact de compagnons suspects. Le jeune homme répondit à ces soins par un respect et une reconnaissance sans bornes pour les auteurs de ses

jours, et leur prouva la sincérité de ses sentiments en marchant constamment dans la bonne voie qu'ils lui avaient tracée.

Placé tout jeune encore au petit séminaire de Québec, il se fit remarquer par son application à l'étude et par ses succès, mais surtout par sa régularité, sa piété et son obéissance. Comme S. Grégoire et S. Basile, il semblait ne connaître que deux chemins, celui de l'école et celui de l'église, et il se préparait ainsi par l'étude et par la prière aux hautes et saintes fonctions qu'il devait un jour remplir.

Son mérite et sa vertu ne tardèrent pas à le signaler au grand évêque qui gouvernait alors l'église du Canada. Avant même d'avoir complètement terminé son cours classique, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut appelé comme secrétaire auprès de Monseigneur Plessis. Ce fut sous la direction de ce prélat qu'il continua sa philosophie et commença l'étude de la théologie. La haute intelligence du maître, murie par de longues et fortes études, se délassait de ses travaux, en communiquant ses trésors à celle du jeune et intéressant lévite. Celui-ci recevait avec respect la doctrine du professeur ; il admirait la noble gravité et l'intégrité des mœurs du prélat, et cherchait à en retracer dans sa conduite et les exemples et les leçons. Aussi ses supérieurs lui rendaient-ils l'honorable témoignage qu'ils avaient rarement rencontré un ecclésiastique aussi pieux et aussi fidèle observateur de la discipline du séminaire.

Cet heureux début donnait pour l'avenir des espé-

rances qui ne furent pas déçues. Elevé aux sublimes fonctions du sacerdoce dans l'année 1810, M. Turgeon, qui s'y était dignement préparé, se montra un modèle de vertus et pour ses confrères et pour ceux qui eurent l'avantage d'être confiés à ses soins. Le Séminaire de Québec l'agrégea comme l'un de ses membres ; il conserva toutefois le titre de Secrétaire du Diocèse, et devint le confident intime de l'évêque, qui souvent, dans de graves difficultés, recourait aux conseils du jeune prêtre. Au séminaire, il fut employé tantôt comme directeur des écoliers, tantôt comme professeur de théologie, et enfin comme procureur. Dans ces différentes charges, il rendit de grands services, et sut se faire aimer et respecter de tous.

Ah ! ce sont des fonctions pénibles et par fois embarrassantes que celles d'un directeur de collège, chargé de conduire des jeunes gens qui diffèrent de goûts, de capacités et de caractères. Une vigilance de toutes les heures, une assiduité constante, des inquiétudes répétées, voilà la part qui est faite au chef d'une communauté. Il doit encourager, reprendre, punir ; et souvent, dans l'accomplissement de ses devoirs, il est exposé à créer des mécontentements. Eh bien ! tels étaient le tact et l'aptitude de M. Turgeon dans l'exercice de ces difficiles fonctions, que les nombreux élèves placés sous ses soins et qui aujourd'hui se trouvent disséminés dans le clergé, dans la magistrature, dans le barreau, dans le commerce, se rappellent tous avec plaisir le temps qu'ils ont passé auprès de lui.

Depuis plusieurs années, Mgr. Plessis avait formé le projet de visiter la ville éternelle, pour déposer aux pieds du successeur de Pierre les hommages de la lointaine église du Canada, et faire connaître les besoins d'un immense diocèse qui occupait encore la plus grande partie de l'Amérique Britannique. Mais il lui fallait un compagnon qui possédât sa confiance, et qui fût capable de l'aider dans ses rapports avec les différentes congrégations de Rome. Il crut l'avoir trouvé dans son secrétaire, et il eut tout lieu de se louer du choix qu'il avait fait. Car, pendant tout le cours de ce voyage, le digne prêtre partagea les travaux de son évêque, et, par sa modestie, son affabilité et ses autres belles qualités, il se créa de nombreux amis, prêts à rendre service à l'église du Canada.

Mais ce ne fut pas seulement pendant son voyage d'Europe que M. Turgeon laissa d'agréables souvenirs. Un des prélats les plus remarquables de l'église des Etats-Unis, Mgr. Cheverus, écrivait à l'évêque de Québec pour le remercier du plaisir qu'il avait eu de la visite de M. Turgeon. " J'ai été enchanté de voir cet intéressant et digne prêtre, et je dois ajouter qu'il a été admiré et sincèrement regretté."

Dans son propre pays il jouissait de la même estime parmi toutes les classes de la société; et, lorsqu'en 1825, l'église de Québec eut la douleur de perdre son premier pasteur, Mgr. Plessis, bien des voix s'unirent à celle de Mgr. Panet pour appeler M. Turgeon à l'épiscopat. Sa modestie, il est vrai,

réussit alors à éloigner la mitre dont il redoutait le poids ; mais son succès ne fut que momentané : quelques années plus tard, après la mort du vénérable évêque Panet, M. Turgeon fut de nouveau appelé à l'épiscopat, par la voix de son supérieur, et avec l'approbation de tout le pays. Quelques difficultés ayant paru s'élever à la cour de Rome, la voix du clergé canadien se fit entendre forte et unanime, pour supplier le Souverain Pontife de se rendre à la demande de Mgr. Signay en lui donnant M. Turgeon pour coadjuteur. Déjà Grégoire XVI avait mis fin aux difficultés, les bulles demandées avaient été expédiées ; et, le 11 juin 1834, Mgr. P. F. Turgeon était sacré dans cette église comme évêque de Sydnine et coadjuteur de l'évêque de Québec.

II.

Devenu Prince de l'Eglise, ses belles qualités brillèrent sur un théâtre plus étendu avec un nouvel éclat. Il a eu sous les yeux de beaux modèles dans l'épiscopat, et il veut les imiter. Il sait qu'une grande responsabilité pèse sur les épaules d'un évêque, et qu'un pasteur véritable doit être prêt à sacrifier sa vie pour le salut de son troupeau : il ne veut point forfaire à son devoir.

Comme il n'avait encore que le second rang dans le diocèse, il se rendait utile au premier pasteur en l'aidant de ses conseils, et en partageant avec lui le

poids du gouvernement. Il s'occupait des intérêts des communautés religieuses, des affaires des paroisses, et il conduisit avec énergie les travaux de construction du palais archiépiscopal. Deux fois il fit la pénible visite des missions du golfe Saint-Laurent, souffrant avec gaieté les gênes, les privations et les difficultés auxquelles il était condamné pendant ces voyages. Il faisait alors la réflexion que, si le bon pasteur doit mépriser les dangers et les fatigues pour recouvrer une brebis égarée, il ne doit rien épargner quand il s'agit de ramener au bercail une portion nombreuse du troupeau. Aussi prenait-il un plaisir singulier à évangéliser ces populations pleines de foi, mais bien rudes alors, et souvent ignorantes, à cause de l'éloignement des missionnaires.

Durant les épidémies qui si souvent ont frappé notre pays, il se chargeait lui-même de porter aux malheureux les secours spirituels. Dans la désastreuse année de 1847, lorsque les flots de l'émigration venaient déposer sur nos rivages des milliers de malades, presque tous les prêtres que le devoir conduisait aux hôpitaux revenaient attaqués du fléau : le cœur du charitable prélat était brisé à la vue de leurs souffrances ; il mettait tout en œuvre pour leur procurer tous les soins possibles. Il les visitait avec assiduité, les consolant, les encourageant et les préparant lui-même à la mort.

Sa charité ne se bornait point dans ces circonstances à secourir ses prêtres : on l'a vu, tandis que le choléra exerçait ses ravages parmi nous, visiter plusieurs fois

par semaine les salles de l'hôpital où les pauvres malades étaient transportés. Il les voyait tous en particulier, protestants et catholiques ; leur parlait avec bonté, les recommandait à ses bonnes sœurs de la charité, et les laissait remplis de respect et de reconnaissance.

III.

Mais le jour qu'il redoutait arriva enfin. Il y aura bientôt dix-sept ans, les restes de Mgr. Signay venaient d'être déposés dans cette église, et le nouvel archevêque prenait possession de son trône archiépiscopal. Oh ! ses larmes témoignaient assez avec quelles angoisses il recevait le pesant fardeau de sa dignité, et ses paroles faisaient connaître qu'il aurait préféré la mort. Il craignait, parcequ'il comprenait les devoirs d'un évêque ; et cependant il s'était préparé de longue main à remplir dignement ces devoirs, en prenant l'initiative de toutes les bonnes œuvres.

Son premier soin fut de s'assurer d'un coopérateur selon le cœur de Dieu ; c'était celui que l'opinion publique avait déjà désigné. Il le demanda avec instance au Souverain Pontife, et sa joie fut grande lorsqu'il apprit que l'agent des évêques du Canada à Rome avait été forcé d'accepter le titre d'évêque de Tlca et de coadjuteur de l'évêque de Québec. " Ce choix, écrivait-il à son clergé, me remplit de la plus vive reconnaissance envers le Souverain Pontife,

qui a daigné se rendre à ma prière et à celle de mes illustres collègues de la province ecclésiastique de Québec, en me donnant ainsi pour auxiliaire celui que toutes les voix appelaient à cette charge. Les fonctions redoutables de l'épiscopat, partagées avec un coopérateur qui a déjà donné tant de preuves de capacité, auront perdu pour moi une partie de leur poids et de leurs difficultés."

Pendant les quatre années et demie qu'il a passées à la tête de cette église, avec quel soin il s'est appliqué à fournir à son troupeau les eaux de la doctrine ! Dans ses nombreux mandements, il instruisait son peuple de ses devoirs ; il le prémunissait contre les dangers du temps, il l'exhortait avec charité à ne pas s'écarter de la foi et des mœurs de ses pères. Chaque année, il voulait aller semer lui-même le bon grain de la parole dans les paroisses rurales ; en visitant ainsi les différentes parties du diocèse, il prêchait, catéchisait, donnait des avis salutaires et cherchait à arracher les abus partout où il en rencontrait.

Mais ce fut surtout dans les deux premiers conciles provinciaux qu'il montra son zèle pour la saine doctrine. Sa qualité de métropolitain de la province ecclésiastique de Québec lui imposait l'obligation de réunir ses frères dans l'épiscopat, pour s'entendre avec eux sur les moyens d'étendre le règne de Dieu, et de procurer le salut des âmes dans tout le Canada. Il joignit ses efforts à ceux de ses vénérables confrères, pour assurer la réunion de ces deux augustes assemblées, dont la magnificence s'est déployée dans cette

cathédrale, et dont les travaux ont produit des résultats heureux pour toute la province ecclésiastique.

En présidant ces réunions des princes de l'église, il sut se montrer digne de sa haute position par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques, par son affabilité, et par la noble gravité avec laquelle il remplissait les fonctions prescrites. Le nom de Mgr. P. F. Turgeon passera donc à la postérité intimement lié avec le souvenir des deux premiers conciles provinciaux de Québec.

S'il était attentif à procurer l'avancement de son troupeau dans les voies du salut, il se montrait aussi fidèle à lui donner l'exemple des vertus, en veillant soigneusement sur lui-même. Quoique sa conscience délicate le tint toujours en garde contre le péché, il se faisait cependant un devoir d'approcher du tribunal de la pénitence toutes les semaines ; et, chaque année, il ne manquait pas de se renouveler dans la piété par une retraite de plusieurs jours. C'est ainsi qu'il se tenait toujours prêt à aller rendre compte de son administration, et qu'il ornait son âme des vertus du simple fidèle et de celles du pasteur.

IV.

Deux monuments attesteront à jamais, d'un côté son amour pour la jeunesse, son désir de la voir progresser dans toutes les sciences sous les ailes protectrices de la religion, et de l'autre sa charité

inépuisable pour tous les malheureux. Nous voulons parler de la fondation de l'Université-Laval et de l'hospice des Sœurs de la Charité.

L'idée de voir s'élever au milieu de la métropole une université catholique, avait déjà été nourrie par ses prédécesseurs; mais à peine fut-elle émise de nouveau, que Mgr. Turgeon la salua avec bonheur, la proposa dans le premier concile de Québec, et employa toute son énergie pour la réaliser. Il comprit de suite l'importance de cette institution, et entrevit tout le bien qu'elle pouvait produire. Dans son remarquable mandement du 8 décembre 1853, où il annonce avec joie l'érection de l'Université, nous voyons qu'il avait les idées les plus saines, les plus justes et les plus élevées sur les études classiques et universitaires.

En peu de mots il expose ce que l'Église catholique a toujours pensé de la science véritable. " Lorsque, à la chute de l'empire romain, les lettres et les sciences furent menacées d'une ruine entière par les peuples barbares," il nous montre l'Église " recueillant dans les monastères, comme dans un asile sacré, les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et les conservant avec amour." Il nous dit les efforts des Souverains Pontifes pour répandre le goût des lettres et des sciences. Il insiste sur l'importance de l'étude des langues anciennes, pour développer et enrichir l'intelligence du jeune homme, et réfute avec vigueur la théorie de quelques utilitaires qui, " ne jugeant des choses qu'au point de vue matériel, et n'estimant l'intelligence que comme une marchandise, voudraient que les maisons

de hante éducation modifiassent leur système d'enseignement, de manière à laisser de côté les langues anciennes." Il compare avec justesse cette funeste théorie à celle " qui poussait les Goths et les Vandales à effacer sur leur route les traces qu'avaient laissées la littérature, la langue et le génie des Romains." Il nous rappelle que ses illustres prédécesseurs sur ce siège épiscopal avaient les mêmes pensées sur l'importance de l'étude des langues anciennes, " lorsqu'ils prenaient sous leur protection spéciale, et favorisaient de tout leur pouvoir les institutions où l'on se familiarise avec les auteurs classiques de Rome et d'Athènes."

Après avoir invité la jeunesse studieuse du diocèse à profiter des avantages que lui présente l'Université, il émet ses espérances sur la noble émulation et sur le redoublement d'efforts que devront produire dans les différents collèges les concours annuels. Nous pouvons dire aujourd'hui auprès de sa tombe que ses espérances n'ont pas été trompées.

Puis il nous montre, en terminant, quel sera l'objet de l'enseignement de cette université catholique, et énumère les précieux avantages qu'elle rendra au pays. " Au sein de l'Université, nos jeunes compatriotes, guidés par des maîtres chrétiens, pourront boire les eaux de la science, sans craindre d'y trouver mêlés les poisons de l'erreur. Là, le jeune lévite pénétrera dans les profondeurs de la théologie, éclairé dans sa marche par le flambeau de la foi ; là le juriconsulte ne s'occupera pas à créer de vaines théories, mais il étudiera les grands principes du droit

qui découlent de la justice éternelle; le médecin [y] apprendra à reconnaître dans l'homme, non la matière organisée par le hasard, mais le roi de la terre, le chef-d'œuvre du créateur, l'image créée à sa ressemblance et l'objet de ses plus chères prédilections; le philosophe s'accoutumera à adorer la main du Dieu Tout-puissant, dans les merveilleux secrets de la nature. Tous y pourront puiser, avec les nobles inspirations de la science, cet amour de la patrie qui rend le savant utile à ses compatriotes, ces vertus chrétiennes qui ornent les plus belles intelligences, cette foi pure et ferme qui empêche l'esprit humain de s'égarer dans les voies du doute et de l'irrégion."

Nous voyons, par ce mandement, tout l'intérêt qu'il portait à cette institution naissante, et la part active qu'il prit à sa fondation. Aussi le nom de Mgr. P. F. Turgeon sera inséparablement attaché à celui de l'Université-Laval; le vénérable prélat ne portera pas seulement dans l'histoire le titre de premier Visiteur de l'Université, mais il sera compté à bon droit au nombre de ses fondateurs.

Les quelques phrases que nous venons d'extraire de son mandement sur l'Université nous font voir, non-seulement l'homme aux vues larges et justes, aux pensées élevées, aux nobles sentiments, mais encore l'écrivain distingué. Qu'il nous soit permis de citer ici, à l'appui de cette dernière assertion, un passage de son mandement écrit à l'occasion de la guerre de Crimée. Il nous prouvera en même temps, que Mgr. Turgeon, tout en se montrant loyal sujet de la couronne

d'Angleterre, se rappelait aussi que nous devons à la France et notre origine et les plus beaux traits de notre caractère national. " Comme sujets de l'empire britannique, la loyauté nous fait un devoir de former des vœux pour que ses armées sortent victorieuses des combats qu'elles auront à soutenir. Unis aux Français par la communauté d'origine, de langage et de religion, comment ne souhaiterions-nous pas que la patrie de nos ancêtres triomphe de ses ennemis du dehors, comme elle a triomphé des ennemis du dedans ? Comment n'appellerions-nous pas la victoire sur le drapeau qui, tant de fois, conduisit nos pères au champ de l'honneur ? " Ce mandement avait été inséré avec éloge au *Moniteur* français, et affiché à la mairie de Paris.

V.

Parmi ses vertus, brilla d'un éclat tout particulier sa charité envers les malheureux. Ses aumônes étaient nombreuses et abondantes. Mais depuis longtemps il comprenait que ces secours partiels étaient insuffisants dans une grande ville où se réunissent tant de misères de tous les genres. Son cœur d'évêque était ému à la vue de ces souffrances que quelques pièces d'argent ne peuvent calmer que momentanément. Il prit donc la résolution de fonder un hospice de charité où tous les affligés pourraient être secourus.

Ses ressources étaient bien limitées pour une telle

entreprise ; mais il ne s'occupait pas de cette sagesse humaine qui pèse tous les moyens avant de venir en aide aux amis de Jésus-Christ. Il comptait sur la providence, qui ne fait pas défaut à ceux qui se confient en elle. Avec le secours de quelques dames charitables, il acquit un local convenable ; il bâtit une maison, et se réjouit lorsque quelque temps après, il y introduisit les bonnes Sœurs de la Charité et leur confia la garde des orphelins. L'œuvre est commencée ; mais, au gré du vénérable archevêque, elle est loin d'être terminée. Cette institution doit réunir non-seulement les enfants abandonnés, mais encore les vieillards, les infirmes, les malades délaissés ; elle doit fournir aux pauvres des visites et des soins à domicile ; elle doit encore procurer l'instruction chrétienne aux petites filles ; et, pour toutes ces fins charitables, il faut une communauté nombreuse et de vastes bâtiments.

Un immense édifice est commencé ; les travaux se continuent, grâce à l'inépuisable charité du digne archevêque et à la générosité des citoyens de Québec. Après deux ans, cette maison s'élève presque achevée, offrant un noble monument de la charité chrétienne. Mais Dieu veut éprouver son serviteur comme il avait éprouvé autrefois le premier évêque de ce pays. Un terrible incendie balaie en quelques heures le fruit de tant de travaux et de tant d'inquiétudes, et ne laisse debout que des murs noircis et lézardés. Nous disons trop ; une petite partie de l'édifice fut épargnée : c'était l'asile de l'enfance, et, au milieu de ce désastre, le prélat se réjouit de ce que Dieu avait ainsi conservé

le germe de son œuvre. Comme le juste de l'Écriture, il répète : *Domínus dedit, et Domínus abstulit* ; mais il ne renonce pas à une œuvre que Dieu veut bénir puisqu'il l'éprouve si cruellement. Quelques mois se sont à peine écoulés, que déjà les travaux de restauration sont commencés ; les murs sont relevés ou réparés, et bientôt les malades et les infirmes trouvent un asile auprès des pauvres orphelins.

Une vertueuse Sœur de la charité avait présidé avec une rare intelligence au rétablissement de la maison. Ses soins semblaient encore nécessaires, lorsque Dieu, sans doute pour récompenser sa charité, voulut l'appeler à lui : présent à sa sépulture, Mgr. Turgeon prononça quelques mots d'éloge sur cette tombe ; il venait de terminer, lorsqu'au milieu du sanctuaire, sous les yeux des nombreux assistants qui venaient de l'écouter avec bonheur, il fut frappé de cette terrible maladie qui l'a si longtemps tenu sur un lit de douleur et lentement conduit au tombeau.

VI.

Sa vie paraissait d'abord désespérée ; mais Dieu se laissa fléchir par les prières des fidèles, et voulut que celui qui avait donné l'exemple de toutes les bonnes œuvres, par sa doctrine, par son intégrité et par sa gravité, demeurât encore au milieu de nous pour être un modèle de résignation dans les souffrances.

Depuis lors, ne pouvant plus prendre part aux combats, il se tenait à l'écart, et, élevant les mains

vers le ciel, il appelait les bénédictions de Dieu sur son peuple. De temps en temps, il apparaissait aux fêtes solennelles pour bénir ses chères ouailles ; sa tête vénérable et ses cheveux blancs rappelaient Moïse. Il semblait un lien entre le ciel et la terre, entre le présent et le passé. Ce lien a été rompu ; Dieu a retiré de ce monde le digne pasteur qu'il nous avait donné pour nous conduire dans les voies du salut ; sur la terre il ne reste plus de lui que ses restes mortels, ses bonnes œuvres et le souvenir de ses vertus. Ses dépouilles inanimées seront dans quelques instants déposées auprès des ossements de ses vénérables prédécesseurs, à côté de la tombe de son illustre ami, et presque sous le même marbre funéraire, en sorte que les cendres de ces deux hommes si intimement unis pendant la vie vont être confondues ensemble. Nous ne le reverrons plus jusqu'au jour où, réveillé par la terrible trompette du jugement, il apparaîtra environné de son troupeau devant le tribunal du souverain juge. Ses bonnes œuvres resteront au milieu de nous, pour servir à la gloire de Dieu, à l'honneur de notre sainte religion, et au soulagement des malheureux. Le souvenir de ses vertus vivra dans la mémoire de ses enfants, comme un flambeau pour les guider dans le chemin du ciel, et comme un gage de la miséricorde de Dieu envers son serviteur.

N'oublions pas toutefois ce que demande de nous la dette de la reconnaissance, contractée envers le guide qui nous a prêché la parole de Dieu. *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum*

Dei (Heb. 7). Faisons-lui une part, une large part dans nos prières, afin que le Dieu de pureté, qui juge les justices mêmes des hommes, fasse miséricorde à son serviteur, et l'introduise dans son royaume éternel, s'il ne jouissait pas déjà des beautés et des splendeurs de la patrie céleste.

